

No 190

Un Patriote

Armand La Vergne



L'ŒUVRE DES TRACTS
MONTREAL



L'ŒUVRE DES TRACTS

(Directeur: R. P. ARCHAMBAULT, S. J.)

Publie chaque mois une brochure sur des sujets variés et instructifs

- * 1. *L'Instruction obligatoire*. Sir Lomer GOUIN, Juge TELLIER
* 2. *L'École obligatoire*. Mgr PAQUET
3. *Le Premier Patron du Canada*. R. P. LECOMPTE, S. J.
4. *Le Bon Journal*. R. P. MARION, O. P.
* 5. *La Fête du Sacré Cœur*. R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
* 6. *Les Retraites fermées au Canada*. R. P. LECOMPTE, S. J.
* 7. *Le Docteur Painchaud*. C.-J. MAGNAN
* 8. *L'Église et l'Organisation ouvrière*. R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
* 9. *Police! Police! A l'école, les enfants!*. B. P.
10. *Le Mouvement ouvrier au Canada*. Omer HÉROUX
11. *L'École canadienne-française*. R. P. Adélar DUGRÉ, S. J.
12. *Les Familles au Sacré Cœur*. R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
* 13. *Le Cinéma corrupteur*. Euclide LEFEBVRE
14. *La Première Semaine sociale du Canada*. R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
15. *Sainte Jeanne d'Arc*. R. P. CHOSSEGROS, S. J.
* 16. *Appel aux ouvriers*. Georges HOGUE
17. *Notre-Dame de Liesse*. R. P. LECOMPTE, S. J.
18. *Les Conditions religieuses de notre société*. Le cardinal BÉGIN
19. *Sainte Marguerite-Marie*. Une RELIGIEUSE
20. *La Y. M. C. A.*. R. P. LECOMPTE, S. J.
21. *La Propagation de la Foi*. BENOÎT XV
22. *L'Aide aux œuvres catholiques*. R. P. Adélar DUGRÉ, S. J.
* 23. *La Vénéral Marguerite Bourgeoys*. R. P. JOYAL, O. M. I.
24. *La Formation des Élites*. Général DE CASTELNAU
* 25. *L'Ordre séraphique*. Fr. MARIE-RAYMOND, O. F. M.
26. *La Société de Saint-Vincent-de-Paul*. XXX
* 27. *Jeanne Mance*. Une RELIGIEUSE
28. *Saint Jean Berchmans*. R. P. Antoine DRAGON, S. J.
* 29. *La Vénéral Mère d'Youville*. Abbé Émile DUBOIS
30. *Le Maréchal Foch*. XXX
31. *L'Instruction obligatoire*. R. P. BARBARA, S. J.
32. *La Compagnie de Jésus*. R. P. Adélar DUGRÉ, S. J.
33. *Le Choix d'un état de vie (jeunes gens)*. R. P. D'ORSONNENS, S. J.
33a. *Le Choix d'un état de vie (jeunes filles)*. R. P. D'ORSONNENS, S. J.
34. *Les Congrès eucharistiques internationaux*. R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
* 35. *Mère Marie-Rose*. Une RELIGIEUSE
* 36. *Mère Marie du Sacré-Cœur*. Une RELIGIEUSE
37. *Le Journal d'un Retraitant*. C. DE BEUGNY
38. *Contre le blasphème, tous!*. R. P. Alexandre DUGRÉ, S. J.
* 39. *Vers les terres d'infidélité*. Abbé C. RONDEAU, P. M.-É.
* 40. *Société de Marie-Réparatrice*. R. P. DELAPORTE, S. J.
* 41. *Les Oblats dans l'Extrême-Nord*. R. P. Adélar DUGRÉ, S. J.
42. *Saint Gérard Majella*. Abbé P.-E. GAUTHIER
* 43. *Autour du Séminaire canadien des M.-É.*. Abbé C. RONDEAU, P. M.-É.
44. *Le Bienheureux Grignon de Montfort*. F. ANANIE, F. S. G.
45. *Monsieur François de Laval*. R. P. LECOMPTE, S. J.
46. *Les Exercices spirituels de saint Ignace*. S. S. PIE XI
47. *La Villa La Broquerie*. R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
48. *Saint Jean-Baptiste*. R. P. Alexandre DUGRÉ, S. J.
* 49. *Les Frères de la Charité au Canada*. Frère X...
* 50. *L'une des œuvres des Sœurs de l'I.-C.*. Un AMI DE L'ŒUVRE
51. *Monsieur Alexandre Taché*. R. P. LATOUR, O. M. I.
* 52. *L'Œuvre du Bon-Pasteur*. Un AMI DE L'ŒUVRE
 La Croisade des temps modernes. Abbé C. RONDEAU, P. M.-É.
 Mère Marie-Anne. Une RELIGIEUSE
 Les livres... tonique ou poison. Abbé C.-A. LAMARCHE, D. Th.
 Contre le travail du dimanche. R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
 L'Œuvre de la Villa Saint-Martin. R. P. Gustave JEAN, S. J.
 Monsieur Lasfèche. R. P. Adélar DUGRÉ, S. J.
 Le Bienheureux Bellarmín. R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
 La Vénéral Bernadette Soubirous. Abbé P.-E. GAUTHIER
 Mère Gamelin. Une RELIGIEUSE
 Le Recrutement des Retraitants. XXX

90099

ARMAND LA VERGNE

QUELQUES TÉMOIGNAGES ¹

Il sut rester fidèle à ses origines...

Jusqu'à la douloureuse maladie qui le minait depuis longtemps et qu'il a supportée avec une résignation exemplairement chrétienne, M. La Vergne était de ces hommes qui semblent faits pour vivre toujours.

A l'instar de tous ceux qui sont quelqu'un, Armand La Vergne fut discuté. Il le sera même encore longtemps, car son nom est inscrit dans l'histoire. Sa fidélité française et sa générosité d'esprit lui ont mérité cet honneur, bien qu'il n'ait occupé aucun des postes qui confèrent le prestige, parfois indépendamment de la valeur personnelle.

Avant que la tombe se referme sur cette dépouille qui abrita l'un des esprits les plus fiers de la race canadienne-française, nous croyons devoir signaler à nos compatriotes deux traits édifiants de la personnalité de M. La Vergne.

Le député de Montmagny sut rester partout et toujours fidèle à ses origines. Sa crânerie, qui restera légendaire, lui a permis d'affirmer plus d'une fois, et de façon émouvante, les droits et les aspirations des Canadiens français devant les Anglo-Saxons, dont il parlait la langue tout aussi bien qu'eux et qui l'estimaient plus que nos conciliateurs immodérés.

Et que de fois La Vergne a rappelé à ses compatriotes, dans les parlements, à la tribune et dans les journaux, les devoirs envers la race!

Personne, mieux que lui, ne savait fustiger les nombreux traîtres inconscients dont l'époque politico-financière a malheureusement affligé le petit peuple canadien-français.

Sa générosité d'esprit a classé toute sa vie La Vergne parmi les indépendants. On peut le dire, La Vergne meurt pauvre, pour avoir méprisé jusqu'au bout, pendant une période de relâchement politique général, toutes les compromissions requises par la discipline du parti, autour d'une caisse où se trouvent, avec les nerfs de la guerre électorale, les chaînes de l'esclavage parlementaire.

Voilà un hommage qui vaut des fortunes et que nous voudrions voir partager plus souvent par nos hommes publics.

1. Ce n'est qu'une petite gerbe. Le cadre étroit de nos seize pages nous oblige à laisser de côté plusieurs autres témoignages élogieux que nous avons glanés non seulement dans les journaux, mais à la Chambre des communes, au barreau, etc. (Note des Éditeurs.)

Cette indiscipline en politique a valu à La Vergne beaucoup de critiques, qui étaient injustes neuf fois sur dix.

Il est possible que La Vergne ait poussé parfois l'indépendance jusqu'à l'excès. Mais cette erreur était encore élégante, éducatrice et fructueuse, comparée à l'avachissement imposé à la majorité de nos hommes publics par la discipline de partis qui se ressemblent comme deux gouttes d'eau dans leur aptitude à commettre les trahisons qu'ils se reprochent mutuellement avec une sincérité pitoyable.

La Vergne, à certains moments, s'est trompé; mais il n'a jamais participé à aucune trahison collective. Il n'a jamais menti à ses compatriotes ni à sa conscience. Pour un homme public, c'est rare et méritoire. Aussi la postérité conservera-t-elle un bon souvenir d'Armand La Vergne, elle se rappellera qu'il fut, jusqu'au sacrifice, fidèle à sa race et à sa conscience politique.

(*L'Action catholique*)

Eugène L'HEUREUX

Défenseur intrépide des minorités françaises...

On le savait gravement atteint, mais il paraissait avoir une fois de plus triomphé de la maladie. Il est mort brusquement à l'heure où nous arrivait un journal de l'Est annonçant sa réapparition prochaine à la Chambre.

Armand La Vergne restera l'une des figures les plus originales et les plus sympathiques de notre vie parlementaire. Il fut, il y a trente ans, l'idole de ses compatriotes et surtout de la jeunesse. Son étoile a subi des éclipses, mais le Canada français a toujours reconnu et admiré en lui le patriote ardent et sincère, le champion infatigable de toutes les causes nationales.

Député fédéral à vingt-quatre ans, il apportait dans sa vie publique le charme irrésistible de la jeunesse et une fougueuse indépendance. Moins distant que Bourassa, plein d'allant et de bravoure, d'une mise élégante, éloquent et spirituel, il avait tous les dons propres à électriser les foules. Sa popularité se créa sans effort. Le parti libéral s'estimait fier d'une telle recrue. Quels honneurs il lui réservait, le jour où un peu d'expérience de la vie publique aurait discipliné cette fougue passagère! Mais voilà que surgit l'affaire des écoles du Nord-Ouest. Ne pouvant endosser la reculade de son chef Laurier, le jeune député n'hésite pas à rompre avec son parti.

Voici en quels termes il se justifiait devant ses électeurs de Montmagny:

Entre le patrimoine national et l'esprit de parti, devais-je hésiter? J'aurais pu voter contre les droits de la langue des ancêtres, mais ne me serais-je pas déshonoré moi-même, n'aurais-je pas déshonoré les patriotes du comté de Montmagny?

Quelques-uns diront peut-être et quelques-uns ont dit: « Qu'est-ce que cela nous fait, que l'Ouest ne parle plus le

français? » La minorité de l'Ouest n'est-elle pas de la même race que nous? Ne sont-ils pas là-bas, ces malheureux que nous laissons persécutés, la chair de notre chair, les os de nos os? En les affaiblissant, nous nous affaiblissons nous-mêmes et nous nous préparons de terribles jours pour l'avenir, jours de deuil et jours de vengeance divine à cause de notre faiblesse et de notre égoïsme.

Jusqu'à la fin, La Vergne restera le défenseur intrépide des minorités françaises. Qu'il s'agisse des provinces de l'Ouest ou de l'Ontario, il est toujours au premier rang pour revendiquer le droit et la justice méconnus. Que ses amis politiques soient rouges ou bleus, il s'en sépare avec une égale facilité dès que l'intérêt national est en jeu. En 1930, il démissionne comme membre de l'exécutif conservateur du district de Québec qui a repoussé une motion de censure contre la politique anti-française de M. Anderson dans la Saskatchewan. Elevé par son parti au poste de vice-président des Communes, c'est, pense-t-on, la fin de sa carrière combative. Pour un autre que La Vergne, oui. Mais lui n'entend pas abdiquer le droit à ses opinions; il renoncerait plutôt à sa charge. Chaque fois que le gouvernement de son chef M. Bennett refusera une part équitable à l'élément français, il le dénoncera sans merci et se fera plus que jamais l'avocat du bilinguisme.

Dans un pays comme le nôtre où les mœurs électorales rendent impossible toute candidature de franc-tireur, La Vergne essaya de s'accommoder tour à tour de l'un et l'autre des deux grands partis, mais aucun ne réussit à le domestiquer. S'il y avait dans nos parlements un noyau décidé d'hommes de cette trempe, bien des injustices seraient écartées et l'avenir apparaîtrait moins sombre.

L'une des dernières fois qu'il parut dans une assemblée publique, — c'était au banquet Genest en février 1933, — Armand La Vergne prononçait ces paroles qui ont toute la valeur d'un testament:

J'ai voulu consacrer mon avenir, ma santé, ma jeunesse et ma force à revendiquer les droits de ma race. J'ai du moins la consolation, si ma vie n'a pas été très utile, d'avoir été un clairon, d'avoir sonné au drapeau.

Sonner au drapeau, c'est bien ce qu'il a fait toute sa vie. C'est dans ce geste chevaleresque et glorieux que doit l'honorer la patrie reconnaissante.

(*La Liberté*)

Donatien FRÉMONT

Il était un de ceux qui savent se tenir debout...

Armand La Vergne est mort! Telle est la douloureuse nouvelle que nous apprenions mardi, à Montréal. Sa santé, bien chancelante durant ces dernières années, inspirait depuis

quelques semaines de sérieuses inquiétudes. On savait qu'un dénouement fatal était à craindre, mais on espérait malgré tout. L'on se refusait à croire que celui qui pendant si longtemps personnifia la jeunesse de son pays, pût mourir si prématurément.

On pourra peut-être discuter sur ce qu'on a appelé les variations politiques de M. La Vergne. Personnellement, je me sens disposé à beaucoup d'indulgences pour ce péché véniel. Peut-être parce que parfois le pêcheur se demande si c'est lui qui varie ou si ce sont les partis politiques qui évoluent.

Mais ce qui n'a jamais varié chez La Vergne, c'est le patriotisme. Tel il se montra au début de sa carrière politique, tel il demeura toute sa vie. Qu'il siégeât à droite ou à gauche de l'Orateur, toujours il demeura un fidèle et ardent défenseur des siens.

Lorsqu'en 1905, après la démission retentissante de Sifton et les menaces nombreuses de désertion qui se faisaient jour dans le parti libéral, le gouvernement crut bon d'accepter un compromis bien dangereux pour les minorités des nouvelles provinces, La Vergne, tout jeune alors, abandonna ses amis politiques et, avec quelques rares députés, refusa d'endosser, par son vote, une mesure qu'il jugeait être une capitulation.

Que serait-il arrivé si toute la députation canadienne-française eût imité ce geste énergique? Bien des hypothèses se présentent à l'esprit. Il ne m'appartient pas de les discuter ici, mais je tiens à souligner cette fière attitude de celui qui vient de mourir.

Vingt-cinq années plus tard, c'était un gouvernement conservateur, celui de la Saskatchewan, qui nous attaquait à son tour d'une manière brutale. C'était l'habit religieux proscrit des écoles publiques, — et à peu près toutes nos écoles sont publiques. C'était la première année de l'enseignement du français qui disparaissait, en attendant le reste. C'était l'obligation pour les commissaires d'écoles de tenir en anglais seulement leurs délibérations. C'étaient d'autres mesures encore, toutes tendant au même but. Conservateur alors, La Vergne n'hésita pas. Dès le début, il fit entendre d'énergiques protestations et se plaça à notre entière disposition.

Je me souviens d'une volumineuse correspondance qu'il échangea avec Turnbull qui devait être élu bientôt député de Régina. Hélas! le clair bon sens de M. La Vergne fut impuissant devant un parti-pris solidement entretenu par de longs pèlerinages dans les loges orangistes.

Un jour, plus tard, il me sera peut-être permis de dire toutes les démarches que M. La Vergne accomplit pour nous à Ottawa et ailleurs au cours de cette période de luttes. Mais un geste dépeint tout l'homme. Ce fut lorsqu'en 1930, malade se traînant péniblement avec des béquilles, il insista pour venir faire des conférences publiques à Régina et à

Saskatoon afin de placer devant des auditoires alors bien surexcités le point de vue canadien-français.

Admirateur des institutions britanniques, très loyal à la Couronne, il était solidement convaincu qu'un Canadien français est chez lui partout dans le Dominion. Il comprenait mieux que beaucoup d'autres et d'une façon très large les obligations morales de la province de Québec envers les groupes franco-canadiens dispersés à travers les provinces en majorité de langue anglaise.

Ici, on me permettra de rappeler un souvenir personnel. C'était en 1926, je crois. Au cours de l'un de nos voyages de survivance, nous étions reçus d'une façon magnifique par la Cité de Champlain, comme d'ailleurs nous l'avions été partout. A l'issue d'un banquet au Château Frontenac, j'eus à prononcer un discours dans lequel j'insistais fortement sur l'aide que nous étions en droit d'attendre de Québec au double point de vue influence morale et immigration. Dans la salle, presque en face de moi, un groupe se montrait particulièrement bruyant. Les applaudissements alternaient avec les bravos. Un homme grand, blond, encore jeune, semblait à chaque fois donner le signal. Je me demandais quel était ce monsieur si sympathique ? Ma curiosité allait être satisfaite. A la sortie de la salle, le monsieur qui m'avait plus ou moins intrigué vint vers moi les mains tendues et me dit : « Je suis Armand La Vergne. »

J'ai eu l'occasion, depuis, d'entretenir avec lui de très cordiales relations. Je l'ai toujours trouvé le même. Désintéressé pour tout ce qui le concernait, toujours prêt à s'intéresser et à aider toutes les causes canadiennes-françaises. Il était un de ceux, très rares, qui savent se tenir debout. Son exemple n'était pas toujours suivi, mais il était souvent salutaire parce qu'il faisait réfléchir.

La Vergne était un exemple vivant de patriotisme ardent, une idole et presque un drapeau pour la jeunesse. Sa mort est une perte pour notre race. Elle affecte plus durement nos groupes de l'Ouest pour lesquels il avait tant de sympathie.

Devant cette tombe, si prématurément ouverte, nous ne pouvons que nous incliner bien bas et garder un pieux souvenir de celui qui fut un chevalier sans peur de la race française dans la Confédération.

(*Le Patriote de l'Ouest*)

Raymond DENIS

*Il fut le clairon qui sonne, le drapeau
qui flamboie au vent...*

En la personne de M. Armand La Vergne, député de Montmagny et vice-président de la Chambre des communes, disparaît un véritable, un grand patriote. Et à ce terme,

dont on a tant abusé ou que l'on a si déprécié, nous voulons donner sa pleine signification. Armand La Vergne a aimé par-dessus tout sa petite patrie canadienne-française, quelque restreinte et gênée qu'elle fût. Chaque fois que l'occasion s'en est présentée, il a volé au secours de ses compatriotes bafoués et persécutés. Cet attachement indéfectible, cet amour profond, il les a prouvés par des paroles et par des actes. Et de cette dévotion à la petite patrie, il s'est élevé au culte de la grande patrie, du Canada tout entier qu'il aurait voulu voir industriel, prospère, maître absolu de ses destinées, pays modèle où deux races frères auraient, pour le plus grand bien de la nation, fait fructifier leurs trésors individuels dans le respect mutuel de leurs droits particuliers.

Armand La Vergne avait des principes, et à ses principes il resta fidèle toute sa vie. Il estimait, d'abord, que les Canadiens français devaient être maîtres chez eux, dans la province de Québec, et qu'ensuite ils avaient droit de cité dans toute l'étendue du Canada, de l'Atlantique au Pacifique. Jamais il ne fut en contradiction avec lui-même. Au milieu de ses fluctuations politiques, il resta sur ses positions, il demeura inébranlable. Il pouvait dire avec raison dans une occasion solennelle (c'était, croyons-nous, au banquet en l'honneur de M. Samuel Genest): « Ce qui nous a tué dans le passé, ce fut notre esprit de parti. On peut différer d'opinion sur des questions purement politiques, mais les grandes questions nationales ne doivent pas servir à des fins mesquines, à engendrer des querelles... »

Né en 1880, Armand La Vergne s'était passionné très jeune pour la vie et les questions politiques. Mais même à cet âge, il ne perdait pas de vue les grands problèmes nationaux. « La première question des écoles dont je me souviens, écrit-il, nous reporte à 1896. J'avais seize ans et j'étais en rhétorique. La jeunesse, dans les écoles de ce temps-là, était ardemment, passionnément libérale. Dans ma classe, sur vingt-huit que nous étions, nous comptions vingt-sept libéraux... Pour nous, Laurier, c'était la revanche de 1760: on nous avait ressassé, et nous étions ressassés, jusqu'au-dessus de l'entendement, que nous n'aurions rien avec un anglo-protestant, orangiste (qui ne l'était pas) comme Tupper. Mais avec un premier ministre canadien-français!!!

« Je n'exagère pas. Qu'on demande aux jeunes libéraux de mon temps. Avec quel dédain supérieur nous avions écouté les sages, les clairvoyantes paroles du mandement des évêques; avec quel lourd mépris nous parlions de celui que, maintenant, je sais avoir été le martyr du droit, l'hostie volontairement offerte pour notre salut, Mgr Langevin... Nous avions le sentiment national faussé. »

En 1899, lors de la participation du Canada à la guerre du Transvaal, Armand La Vergne se range aux côtés d'Henri

Bourassa, et, bien que le parti nationaliste ne soit pas encore créé, il devient nationaliste de conviction.

Elu en 1904, à l'âge de vingt-quatre ans, député à la Chambre des communes, il garde ses convictions. Parce qu'il rappelle les promesses que Laurier a faites à la minorité franco-manitobaine, promesses qui n'ont pas été tenues, il est évincé du parti libéral. Dans l'entretemps, il avait réclamé, pour la première fois, à la Chambre des communes, l'application de la lettre même de la Constitution: la reconnaissance des droits du français et, partant, des timbres et de la monnaie bilingues.

« Tu brises ton avenir! » lui fut-il répété à satiété, avec des tournures qui variaient de la cajolerie visqueuse à la menace enragée. Comme si cet avenir ne lui appartenait pas!

On le retrouve ensuite à la Législature provinciale de Québec où il fait adopter la loi La Vergne qui spécifie que toutes les compagnies d'utilité publique, dans la province de Québec, devront se servir également du français et de l'anglais, et voir à ce que tous leurs imprimés soient rédigés dans les deux langues.

Au cours des premières années de sa carrière politique, Armand La Vergne avait toujours défendu les droits des minorités françaises en provinces anglaises. Lorsque survint la crise scolaire franco-ontarienne, il se trouva au premier rang des défenseurs du droit et de la justice opprimés. Le 25 janvier 1915, à Québec, dans la salle des promotions de l'Université Laval, aux côtés du cardinal Bégin, de M. le sénateur Belcourt, de MM. Turgeon et Chapais, il fait un brillant plaidoyer en faveur des droits de la langue française. En 1918, il prononce, à propos de la même question, ces fières paroles: « Les Canadiens français ont été les premiers à s'établir en ce pays et ils seront les derniers à le quitter. »

Au mois de janvier 1930, M. La Vergne remet sa démission au comité exécutif conservateur du district de Québec, parce que ce comité refuse d'accepter une motion de censure contre le gouvernement provincial de la Saskatchewan. Depuis lors, il protestera, sans préoccupation de parti, contre la politique persécutrice de M. Anderson.

Candidat malheureux aux élections de 1921, de 1925 et de 1926, il est élu en 1930 et devient vice-président de la Chambre des communes. Ceux qui le croyaient à tout jamais muselé durent déchanter. Le vice-président de la Chambre des communes n'abdique pas la liberté de parole. Lorsqu'il s'agit de revendiquer les droits constitutionnels de sa nationalité, les honneurs et la discipline de parti ne le retiennent pas: bel exemple de crânerie qui devrait être plus souvent imité!

Après l'élection de juillet 1930, M. La Vergne continue de fustiger la politique francophobe et antireligieuse de M. Anderson. A la veille de la conférence impériale de juillet 1932,

il dénonce l'ostracisme dont ses compatriotes sont victimes dans le choix des aviseurs et des secrétaires de cette Conférence. A ce propos, il ne craint pas d'affirmer que la langue française et le bilinguisme n'ont jamais été autant sacrifiés que sous le régime porté au pouvoir en 1930.

Le 31 octobre 1932, il déclare à la Chambre des communes, au cours du débat sur les accords commerciaux conclus à Ottawa l'été précédent: « La Constitution déclare que le Canada est bilingue. Le tiers de notre population est de langue française. La Confédération est un pacte. Et un pacte comporte l'obligation de le respecter. Que nous le voulions ou non, les deux races sont ici pour vivre ensemble. Mais les Canadiens de langue française n'entendent pas être parqués dans la province de Québec, comme dans une réserve. Notre pays, à nous, s'étend de l'Atlantique au Pacifique. J'ajoute que le bilinguisme sera le salut du Canada. C'est lui qui donne à notre pays un caractère différent de celui des États-Unis. »

Le 28 février 1933, au banquet Genest, il tint à être présent. A son entrée, il fut l'objet d'une enthousiaste ovation. Les paroles qu'il prononça à cette occasion donnèrent l'impression que cet orateur, dont la parole de feu avait déjà, surtout chez la jeunesse, soulevé tant d'enthousiasme, chantait son *Nunc dimittis*: « Une grande idée, dit-il, un principe finit toujours par triompher, parce qu'il a vécu malgré le mensonge et grandi malgré la calomnie... Pour que la Confédération vive, il faut que les droits des premiers pionniers, les droits de la langue française et de la religion catholique soient traités sur un pied d'égalité avec ceux des autres éléments raciaux... Celui qui a lutté, malgré tous les obstacles, pour le triomphe du droit, de la justice et de la vérité a droit à notre gratitude. »

A la suite du vibrant accueil dont il fut l'objet, il s'écria: « C'est peut-être la plus belle, la plus douce récompense de ma vie politique, déjà un peu vieille. J'ai voulu consacrer mon avenir, ma santé, ma jeunesse et ma force pour revendiquer les droits de ma race. J'ai du moins la consolation, si ma vie n'a pas été très utile, d'avoir été un clairon, d'avoir sonné au drapeau.

« J'ai sonné au drapeau toute ma vie. Samuel Genest l'a porté à la victoire pour le faire rayonner dans la gloire. Les bronzes peuvent passer, l'airain peut disparaître, mais il y a une chose qui ne peut passer, ce sont les droits de la minorité de langue française au Canada. Cela ne passera jamais. »

Ces paroles, croyons-nous, sont les dernières que M. La Vergne prononça dans une assemblée publique. Elles furent comme un testament, comme un flambeau qu'il transmit aux générations nouvelles.

Armand La Vergne a bien servi sa patrie terrestre, cette patrie que Dieu lui avait donnée et qui était, comme elle doit être à tous ceux qui lui survivent, la figure de la patrie immortelle. Puisse-t-il, à une époque où nous en avons tant besoin, avoir de fidèles et fervents imitateurs!

Charles GAUTIER

(Le Droit)

Son influence est surtout d'ordre spirituel

Entre tant d'images et de souvenirs que fait lever, au milieu de nos regrets, la mort d'Armand La Vergne, comment choisir ?

Nous revoyons le La Vergne d'il y a trente ans et plus, à peine sorti de l'adolescence et déjà presque fameux, celui qu'avec une affectueuse admiration tout le monde appelait Armand; nous revoyons le magnifique type d'homme que fut le La Vergne de 1908 et de 1912, l'incarnation même de la force élégante et souple; puis, se traînant sur ses béquilles, ne parlant plus que par un miracle d'énergie, l'homme de la cinquantaine, si prématurément atteint dans ses forces vives et sur lequel planait déjà l'ombre de la mort.

Le temps avait passé et La Vergne avait fréquenté des milieux divers; mais, essentiellement, il n'avait point changé. Il avait gardé partout son franc parler, sa liberté d'allure, son attachement aux causes qui avaient suscité l'enthousiasme de sa jeunesse. Les dernières paroles qu'il a prononcées, les dernières phrases qu'il a écrites rendent le même son que ses discours de 1905.

Ouvrez l'*Action nationale* de janvier. Vous y lirez ceci:
Il est pourtant à nous ce pays, de l'Atlantique au Pacifique; nos pères ne l'ont-ils pas découvert, civilisé, donné au Christ-Jésus depuis le golfe du Mexique jusqu'aux mers boréales? Chaque motte a été baignée du sang, des larmes ou des sueurs d'un de nos martyrs, d'un de nos soldats ou de nos pionniers.

En chaque endroit nous avons essaimé et partout il y a une poignée, un groupe des nôtres, qui est là par droit de premier occupant, qui ne veut pas mourir, et que nous n'avons pas le droit d'abandonner.

C'est l'accent de 1905, des jours où, pour la défense des minorités de l'Ouest, La Vergne, tout jeune, brisait avec ses chefs et son parti. Le ton n'avait point changé, les actes non plus. Tout au long de sa vie, contre les *rouges* et les *bleus*, et sans s'occuper des conséquences, La Vergne a défendu les principes de sa jeunesse. Il a flétri les timides et les lâcheurs, de quelque couleur qu'ils fussent. Il a voulu mettre au-dessus de tout l'essentiel.

Et c'est un consolant spectacle que de voir des hommes de tous les partis lui rendre un commun hommage et marquer la raison maîtresse de cet hommage: son magnifique courage, son profond amour de son pays et des siens.

Là-dessus, M. Lapointe et M. Taschereau n'ont pas autrement parlé que MM. Dupré et Duplessis. Entre tous ceux qui l'ont connu, l'accord est déjà fait et présage le jugement de l'Histoire.

Un journaliste anglais fait observer qu'il est bien difficile de mesurer dès maintenant l'influence d'une pareille carrière. Et c'est l'exacte vérité, car cette influence est surtout d'ordre spirituel; et l'on ne peut prévoir où elle ira demain s'épanouir et s'affirmer.

La Vergne, qui ne fut jamais ministre, a donné son nom à une loi, cette loi La Vergne qui sanctionnait l'usage du français dans certains services semi-publics et reste le symbole de sa rude et constante bataille pour les droits du français.

Mais il a surtout répandu des idées et donné un grand exemple. Il a réclamé l'égalité des races et la liberté de l'école confessionnelle, il a dénoncé, dès la première heure, notre funeste politique d'immigration, il a combattu l'impérialisme, il a prêché l'émancipation économique des siens.

Le temps qui fait sombrer dans l'oubli tout le secondaire et l'accessoire, dégagera avec une netteté toujours plus grande ses traits caractéristiques. L'on ne trouvera probablement pas excessive alors cette épithète de *chevalier* que lui adressait M. Maurice Dupré.

La jeunesse, particulièrement, gardera son nom et le petit cimetière d'Arthabaska, où il a voulu reposer dans sa terre natale, deviendra pour plusieurs un lieu de pèlerinage.

D'un bout à l'autre du pays aussi, les minorités françaises adresseront leur hommage à celui qui les a tant aimées.

Les dernières années de La Vergne ont été enveloppées d'une demi-obscurité. Nous prenons la liberté, puisqu'il est maintenant au-dessus de toutes ces choses, de publier une lettre qu'il adressait, le 8 juin 1933, il y a moins de deux ans, à notre camarade Dupire et qui projette sur cette fin de carrière une émouvante lumière:

MON TRÈS CHER ET EXCELLENT AMI,

L'Action nationale m'arrive et, à ma grande confusion, j'y lis les pages si sympathiques, mais par trop élogieuses, que vous m'avez consacrées.

Je voudrais vous remercier, mais je sais que votre amitié s'y refuserait.

Mais je puis bien vous dire que cette évocation de ma jeunesse m'a mouillé les paupières. Je croyais pourtant que la souffrance avait tari cette source chez moi. Il fallait votre grand

cœur pour la faire couler de nouveau. Ah! les beaux jours où l'on pouvait mettre flamberge au vent, la chanson aux lèvres.

Mon stupide accident me condamne à la presque immobilité et chaque mouvement est une torture telle que ça n'est que quand se dérober paraîtrait une fuite ou une lâcheté que j'accepte l'appel du devoir.

Vous comprenez si je rage... J'expie, mon cher ami, et tâche, aussi humblement que ma nature le permet, d'offrir mes souffrances pour les Causes que nous aimons, puisque je ne puis plus rien pour elles.

Je remercie Dieu tout de même de cette grande épreuve: elle me permet de voir venir la fin et de m'y préparer mieux que ma vie d'autrefois m'en aurait donné l'opportunité.

Ce qu'il y a d'exact dans votre article, c'est que je n'ai pas de haine, mais que de dégoût! Qui donc redressera l'âme de nos compatriotes? Ou, si nous devons périr, ne pourrons-nous, au moins, comme nos pères, mourir proprement?

Il semble y avoir un sursaut de fierté chez la jeunesse. S'il dure, il triomphera; alors, peut-être, n'aurons-nous pas vécu en vain.

Voilà le son que rendait, dans l'intimité d'une fraternelle confiance, cette âme si naturellement haute et purifiée par la souffrance.

La Vergne avait été de nos amis de la première heure: sa signature honorait le tout premier numéro du *Devoir*. Il nous avait gardé une fidèle amitié. L'une de ses dernières lettres nous exprimait précisément son regret de ne pouvoir assister à notre messe d'anniversaire.

C'est une raison de plus, ajoutée à toutes celles qui s'imposent à eux comme catholiques et comme patriotes, pour que nos amis accordent à l'âme d'Armand La Vergne un pieux souvenir.

Nos regrets sont immenses et notre peine profonde: mais nous relisons les paroles que La Vergne lui-même adressait, voici quelques semaines à peine, à l'un de ses amis, frappé dans ses plus intimes affections:

Je sais combien les paroles sont vaines et les consolations banales. Aussi je ne veux que vous dire que je partage votre peine et souffre avec vous.

« Nous ne sommes pas de ceux qui pleurent sans espérance. » Il me semble que saint Paul a résumé dans cette phrase tout ce que l'on peut dire.

Nous ne sommes pas de ceux qui pleurent sans espérance... Après La Vergne lui-même, nous redisons fièrement cette parole de l'Apôtre à la compagne de sa vie, à tous ceux qui l'ont aimé et, fidèlement, garderont son souvenir.

Omer HÉROUX

(Le Devoir)

[190]

Le dernier des chevaliers...

« Or, le chevalier, sentant qu'il irait bientôt de lui comme de toute chair, se leva de sa couche, revêtit son armure et descendit à l'église. Sur l'autel, il posa sa lame d'acier très pur. Puis, ayant recommandé son âme à Dieu, il s'étendit sur la dalle, joignit les mains et mourut. »

* * *

Armand La Vergne est mort.

C'est plus qu'un deuil, c'est une date. Car avec lui c'est une génération qui porte en terre sa propre jeunesse. Il personnifia si longtemps les fougues, les désintéressements, les rêves, les espérances des hommes qui ont aujourd'hui quarante ans que sa mort tire un rideau d'acier entre hier et demain. Armand La Vergne n'a pas de successeur. Il convenait qu'il fût unique.

N'est-il pas inexplicable que cet homme, malade et presque immobilisé depuis quinze ans, ait vu sa gloire rester entière quand même ? Il n'a pas connu l'estompe. Pour les « vingt ans » d'aujourd'hui il était *le* héros. Son écrasante maladie, qui eût relégué tout autre aux limbes d'un graduel oublié, lui conférait une auréole.

N'en cherchons pas longtemps les raisons; elles sont peu nombreuses: deux. La première, c'est qu'il savait se faire aimer; la seconde, c'est que chacun savait que pour lui l'argent et l'intérêt personnel n'existaient pas. Mais bien peu avaient pu apprendre combien il méritait d'être aimé, et bien peu connaissaient de science personnelle jusqu'où allait son mépris des biens de ce monde.

Le petit cercle de ses intimes — dans lequel j'eus le magnifique honneur d'être compté depuis huit ans — l'aimait pour lui-même, pour ses merveilleuses qualités de cœur d'a-bord, pour son charme, sa bienveillance, son esprit, cet admirable don qu'il avait de doser et de traduire la force et la nuance de son sentiment. Ses disciples, c'est-à-dire toute la jeunesse, l'aimaient pour ce qu'il représentait à leurs yeux: l'homme qui a des idées, qui les anime et qui les dit, qui ne transige pas, qui ne se vend ni ne se loue, et qui garde intactes sa flamme et sa foi. Même ses adversaires — car il n'avait pas d'ennemis — cédaient à son magnétisme et l'affectionnaient. M. Lapointe et M. Taschereau l'ont prouvé.

Son désintéressement! Armand La Vergne aurait pu être ministre, premier ministre peut-être. La fortune lui sourit souvent. Il préféra la fidélité à ses idées. Ce beau géant blond ne pliait pas. Certes, la sagesse courante ne peut approuver toutes ses attitudes, toutes ses raideurs de théoricien. Il était si peu « pratique »! Son prestige en a-t-il souffert? Je ne le

crois pas. Il fallait qu'il fût ce qu'il a été. Son rôle fut celui du semeur; il a remué la terre et jeté le grain. D'autres feront la récolte, quand l'heure sera venue. Armand La Vergne était né précurseur. S'il eût été autrement, il serait autre chose que ce qu'il est: le grand excitateur, celui qui a sonné le cor. Il est mort pauvre. Pas dans le sens que l'on attache à ce vocable quand on l'emploie pour les grands de ce monde, mais dans son sens littéral et obvie: pauvre. Pouvait-il en être autrement ?

A la nouvelle de ce trépas, on a pleuré. Il est rare qu'il se verse des larmes à la mort d'un homme politique. Il s'est répandu sur la dépouille d'Armand La Vergne, de belles, d'authentiques larmes. Et jamais larmes ne furent plus spontanées ni plus tendres.

Les quinze dernières années de la vie d'Armand La Vergne furent douloureuses, les cinq ultimes surtout. Il souffrait au delà de toute expression, mais ne se plaignait jamais. Et son sourire restait le même.

Souvent, au milieu de la conversation, il approchait ses béquilles, se levait et sortait de la pièce sans rien dire. Rendu dans le couloir, il se tordait quelques secondes en d'atroces tourments ou, quand c'était chez lui, il s'étendait sur un divan et se roulait. Puis, la crise passée, il revenait, comme si rien n'eût été, et faisait un bon mot sur son mal.

Ce courage physique allait de pair avec le courage moral. En ce siècle d'avachissement, de combines et de prostitution, il n'a pas trahi, il n'a pas cédé, il n'a pas dissimulé. Il ne s'est mis à la solde de personne, et la caisse électorale, dont nul n'a dit plus de mal que lui, l'a toujours laissé de glace. Il en a donné assez de preuves, et sa fameuse « indiscipline » s'est manifestée d'abord et surtout à l'endroit des politiciens qui faisaient des « concessions » aux bailleurs d'argent.

Je me rappelle un fait particulier, qui se passa à Québec, en 1932 — si ma mémoire ne me déçoit pas. Les affaires du parti conservateur allaient plutôt mal, pour des raisons diverses. Deux groupes se formaient: l'un, le puissant, celui des « orthodoxes »; l'autre, l'indépendant. C'est dire que tous les « mécènes » étaient du même côté. Le fond de l'affaire portait sur la proportion des Canadiens français dans quelques services de l'Etat, à Québec. C'était une question de principe. Dès le début de la petite agitation intestine, les avertissements arrivèrent, accompagnés de menaces discrètes. On laissait entendre que certains messieurs étaient « fort mécontents » de cette « agitation futile ». Armand s'enflamma. Il organisa une assemblée, qui eut un succès considérable. Et, devant le sentiment du *rank and file*, on céda. Inutile de dire que les amis de La Vergne qui l'avaient accompagné et qui avaient parlé à ses côtés furent « punis ». Pour mon

compte, je fus dûment convoqué, sermonné et... pécuniairement châtié.

Cette intransigeance d'Armand La Vergne ne fut pas une fois prise en défaut. Il était le seul homme politique sur qui le peuple canadien-français pût compter toujours, et le peuple le savait. Pour tout dire, il était le champion de nos droits, envers et contre tous, le Canadien français type. Et il pratiquait le premier ce qu'il prêchait, sur toute la ligne. Qui mieux que lui a fait applaudir partout la fierté française? Qui a plus fait pour redonner aux siens quelque conscience collective, quelque aplomb, quelque orgueil? Son verbe de feu ne fut certes pas inutile ni ses actes de simples « beaux gestes ». S'il en est à qui l'importance des précurseurs échappe, ils sont bien à plaindre. Pour les « pratiques », qui blâment ceux qui pensent droit et parlent haut, ceux qui agissent dans la logique de leur conscience, ceux qui savent qu'ils travaillent pour l'avenir des autres au détriment de leur propre avantage présent, Armand La Vergne restera toujours un « poète », un « fantasque », un « prophète ». Et, dans leur monde, cela se porte peu et mal.

L'hommage que toute la presse du pays a déposé sur la tombe d'Armand La Vergne prouve, une fois de plus, que l'adversaire chevaleresque gagne toujours le respect de ceux qu'il a combattus. Les Anglo-Canadiens, avec certains desquels notre cher Ami eut si souvent maille à partir, sont unanimes à le louer, à célébrer la noblesse et la pureté de son cœur et de son caractère, bien que les aspects typiquement français de sa personnalité leur échappent plus ou moins. Croit-on qu'ils déposeront sur le cercueil de tel ou tel capitularde, de tel ou tel combinard, de tel ou tel politicien sectaire, avachi ou enrichi le même salut d'adieu? Assurément non.

Il y a de cela plusieurs années. La grande revue internationale qui s'appelle *Vogue* publiait, de notre Ami, une photo prise sur la Terrasse, à Québec. Et l'épigraphe portait, à peu près: « Le plus beau des Canadiens français. »

Les six pieds d'Armand, sa magnifique chevelure blonde, sa prestance, son sourire magnétique, le tout entouré d'un paletot de chat sauvage que fermait une ceinture fléchée avait, en effet, tout ce qu'il faut pour retenir l'attention et la muer d'avance en tendresse déferente.

Avec les années, la magnifique crinière se dénuda quelque peu et la maladie, stupide et implacable, fit se courber cette taille magnifique en même temps que le timbre d'or devenait assez mat.

Au dire de ceux de ses amis qui s'adonnaient à l'art pur, Armand La Vergne était, au physique, l'homme parfait. Au moral, ses splendides défauts, qui servaient d'ombre à ses qualités, lui attachaient tous ceux que sa bienveillance admettait en son for.

Il était de ceux qui empruntent deux dollars, quand ils n'en ont que trois en poche, pour obliger l'ami qui en demande cinq. Et ceux qui ont goûté à son hospitalité n'oublieront jamais le souci jaloux qu'il apportait à les servir.

Hissé péniblement sur ses béquilles, il allait à la cuisine, surveillait la table, s'assurait de la température des vins et de la cuisson de la chère, revenait prendre part à l'entretien et, avec cette grâce de grand seigneur dont il ne pouvait se départir, s'efforçait à convaincre son invité qu'il était le héros du jour, l'homme intéressant, la vedette de l'heure.

Dans ce merveilleux salon où pullulaient estampes, marbres, gravures, souvenirs de famille et bibelots d'art, il se faisait tout à tous à ce point que chacun se croyait chez soi et sentait plus ou moins confusément que le maître de la maison n'était là que pour le servir, pour se multiplier selon l'homme et la circonstance.

Je l'ai vu recevoir chez lui des adversaires déterminés, qui étaient souvent des hommes de forte trempe. Je n'ai jamais vu qui que ce soit le quitter en ennemi. Parmi les intimes, Dupré, Bertrand, Dorion, Gagnon, Rivard, Jean Mercier, Henri Jolicœur, M. le juge Sévigny, Charles Delagrave montaient chez lui deux ou trois fois la semaine, simplement pour causer, jouer aux dominos, le distraire. En ces dernières années, ils allaient surtout le reconforter, sourire avec lui et lui prodiguer de ces bonnes paroles qui sont, paraît-il, au-dessus de tout don.

Le dimanche midi, après la grand'messe, il tenait salon, si l'on peut dire, sur la rampe gauche du portique du 144 de la Grande Allée, et quand cinq ou six s'étaient réunis autour de lui, il les invitait à partager son déjeuner, dans ce petit appartement rempli de souvenirs où sa propre biographie surgissait des reliques accumulées. Car il gardait en une vitrine qu'il se plaisait à montrer une collection de cailloux, de tessons de bouteilles, de lettres anonymes, et de fragments de briques, les souvenirs de sa carrière. Briques de Saint-Roch, cailloux de Montmagny, flacons de Montmorency, il n'avait rien laissé perdre! Tout lui était agréable, surtout les reliquats des oranges d'autrefois, surtout les projectiles, surtout les souvenirs physiquement personnels.

On a donc porté ce pauvre Armand La Vergne en terre, dans le cimetière d'Arthabaska aux horizons illimités.

Ils étaient venus de partout, les amis et les admirateurs. A chaque arrêt du train qui portait sa dépouille mortelle, la ville ou le village défilait devant la bière ouverte, écrasant sous les fleurs, et plusieurs restaient à bord. Ceux qui avaient négligé de retenir leur chambre à Victoriaville ou à Arthabaska durent coucher dans les deux wagons spéciaux venus de Montréal. A ce fort contingent de fidèles, un convoi de Québec ajouta une centaine d'amis: anciens compagnons des

[190]

Deacidified using the Bookkeeper process.
Neutralizing agent: Magnesium Oxide
Treatment Date: July 2005

Preservation Technologies
A WORLD LEADER IN PAPER PRESERVATION

111 Thomson Park Drive
Cranberry Township, PA 16066
(724) 779-2111

lutttes nationalistes, électeurs de Montmagny, magistrats, avocats, professeurs, ouvriers parlementaires des deux partis.

Et personne n'était là par obligation ou par intérêt!

Comment La Vergne est-il mort? Conscient jusqu'à la dernière minute. Au prêtre qui lui tendait le crucifix: « Je ne l'ai pas assez aimé, dit-il, mais il me semble que maintenant je l'aime comme j'aurais dû le faire toujours. »

Vers quatre heures du matin, grandes souffrances: « J'ai beaucoup souffert, murmure-t-il, mais pas encore assez pour l'entraînement que j'ai eu à la souffrance. Je voudrais souffrir un peu plus. »

C'est sa femme qui le console et qui ne peut dissimuler ses larmes: « Ne pleurez pas sur moi; je n'en vaux pas la peine. »

Ce furent ses dernières paroles.

Tous les journaux, sauf deux — mais chacun s'y attendait —, se sont inclinés avec émotion sur cette grande mémoire, entrée de plain-pied dans la postérité. La Vergne laisse des notes et des documents qui seront recueillis quelque jour. Tout prochainement, le premier volume de ses *Trente ans de vie politique* va sortir des presses. Ces souvenirs ne vont qu'à 1914, tant la matière est abondante. Armand en a lui-même corrigé les épreuves, dans le lit dont il ne devait pas sortir. Apparenté à plusieurs des familles qui ont fait l'histoire de la province, lié d'amitié avec tout ce qui a compté depuis un demi-siècle, le député de Montmagny avait tout vu, tout entendu et tout retenu. Lui demander l'impartialité serait afficher son ignorance de l'homme, de même qu'affecter le regret de son non-conformisme prouvé ou la naïveté ou la mauvaise foi. Quoi qu'il y ait dans ses souvenirs, le livre sera de ceux dont la lecture s'imposera. Car, mort ou vivant, il ne laisse personne indifférent.

Ne retenons, pour finir, qu'un seul trait qui marqua régulièrement les apparitions publiques d'Armand La Vergne, en ces dernières années. A peine apparaissait-il à l'estrade que l'auditoire entonnait spontanément *O Canada*. C'était le seul moyen qu'une foule éprouvât de traduire à la fois tous ses sentiments à l'adresse du grand stimulateur de la conscience canadienne-française.

De ces « fleurons glorieux » qui ceignent notre couronne, il fut l'un des plus beaux, l'un des plus brillamment ouvrés et des plus richement incrustés de pierres rares, celui qui s'est cassé net sans avoir jamais terni ou connu la souillure.

Louis FRANCŒUR

(L' *Illustration*)

[190]

BNQ



C 000 090 099

L'ŒUVRE DES TRACTS

(Suite)

63. <i>Madame de la Peltrie</i>	R. P. LE JEUNE, O. M. I.
64. <i>L'Œuvre du curé Labelle</i>	Abbé Henri LECOMPTE
65. <i>Saint François Xavier</i>	Abbé C. RONDEAU, P. M.-É.
*66. <i>Les Sœurs de Miséricorde de Montréal</i>	Abbé Élie-J. AUCLAIR, D. Th.
67. <i>Le Catholicisme en Chine</i>	Mgr BEAUPAIN
68. <i>Le Jubilé de 1925</i>	XXX
*69. <i>Mère Marie de la Ferre</i>	Une RELIGIEUSE
*70. <i>Mère Marie des Sept-Douleurs</i>	Une RELIGIEUSE
71. <i>Saint Pierre Canisius</i>	R. P. LECOMPTE, S. J.
*72. <i>Sainte Madeleine-Sophie Barat</i>	R. S. C. J.
73. <i>Nos Martyrs canadiens</i>	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
74. <i>Les Servites de Marie</i>	R. P. LÉPICIER, O. S. M.
75. <i>Les Clubs sociaux neutres</i>	Abbé Cyrille GAGNON
76. <i>La Presse catholique</i>	Mgr Élias ROY
77. <i>L'A. C. J. C.</i>	Chanoine COURCHESNE
*78. <i>La Petite Sœur des missionnaires</i>	Abbé C. RONDEAU, P. M.-É.
79. <i>Encyclique sur la fête du Christ-Roi</i>	S. S. PIE XI
80. <i>La Retraite spirituelle</i>	S. ALPHONSE DE LIGUORI
81. <i>Une enquête sur le scoutisme français</i>	XXX
82. <i>Le Secrétariat des Familles</i>	Dr Elzéar MIVILLE-DECHÈNE
83. <i>Le Dr Amédée Marsan</i>	R. P. LÉOPOLD, O. C.
84. <i>Comment lutter contre le mauvais cinéma</i>	Léo PELLAND, avocat
85. <i>Adolescents! L'école vous invite encore</i>	Frère LÉOPOLD, C. S. C.
86. <i>Saint Louis de Gonzague, confesseur</i>	R. P. PLAMONDON, S. J.
87. <i>La Transgression du devoir dominical</i>	XXX
88. <i>Le Règne social de Jésus-Christ</i>	Abbé Arthur LAPOINTE
*89. <i>Le Séminaire canadien des M.-É.</i>	Abbé C. RONDEAU, P. M.-É.
90. <i>André Grasset de Saint-Sauveur</i>	XXX
91. <i>Savez vos enfants du cinéma meurtrier!</i>	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
92. <i>Actes pontificaux concernant l'Act. franç.</i>	S. S. PIE XI
93. <i>Répliques du bon sens — I.</i>	Capitaine MAGNIEZ
94. <i>Ce que femme veut</i>	Jeanne TALBOT
95. <i>Répliques du bon sens — II</i>	Capitaine MAGNIEZ
96. <i>Marie de l'Incarnation</i>	R. P. FARLEY, C. S. V.
97. <i>Dimanche vs Cinéma</i>	Chanoine HARBOUR
98. <i>Thaumaturges de chez nous</i>	R. P. Jacques DUGAS, S. J.
*99. <i>L'Abbé Jacques-François Dujarié</i>	Frère LÉOPOLD, C. S. C.
100. <i>Le Rapport Boyer sur le cinéma</i>	XXX
101. <i>Nos premiers Missionnaires</i>	Abbé Napoléon MORISSETTE
102. <i>Les Retraites fermées en Belgique</i>	R. P. LAVEILLE, S. J.
103. <i>La Congrégation du Saint-Esprit</i>	R. P. G. LE GALLOIS, C. S. Sp.
*104. <i>Répliques du bon sens — III.</i>	Capitaine MAGNIEZ
105. <i>L'Action sociale catholique</i>	S. G. Mgr HALLÉ
*106. <i>Les Retraites fermées</i>	Ferdinand ROY
107. <i>Sa Grandeur Monseigneur Courchesne</i>	XXX
108. <i>L'Enc. « Miserentissimus Redemptor »</i>	S. S. PIE XI
109. <i>La Langue française</i>	Chanoine CHARRON
110. <i>L'Apostolat</i>	Rodolphe LAPLANTE
111. <i>Répliques du bon sens — IV.</i>	Capitaine MAGNIEZ
112. <i>Le Drapeau canadien-français</i>	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
113. <i>L'Université Pontificale Grégorienne</i>	XXX
114. <i>La Retraite fermée</i>	Roland MILLAR
115. <i>L'Action catholique</i>	Mgr P.-S. DESRANLEAU
116. <i>Un diocèse canadien aux Indes</i>	R. P. E. GAGNON, C. S. C.
117. <i>Le Mois du Dimanche</i>	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
118. <i>Pour le repos dominical</i>	D. B.
119. <i>Le Problème de la natalité</i>	Benito MUSSOLINI
120. <i>Moniales Carmélites aux Trois-Rivières</i>	Un AMI DU CARMEL
121. <i>La Femme canadienne-française</i>	Sr Marie du Rédempteur, S.G.C.
122. <i>L'Ordre Trinitaire</i>	Jean-Félix de CERFROID
123. <i>Charte officielle du syndicalisme chrétien</i>	O. T.
124. <i>Le Sens social</i>	Abbé Joseph-C. TREMBLAY
125. <i>Sa Sainteté Pie XI</i>	S. Em. le card. ROULEAU, O. P.
*126. <i>Le Journal catholique</i>	Chanoine François BLANCHET
127. <i>L'Encyclique « Mens Nostra »</i>	S. S. PIE XI
128. <i>La Destinée sociale de la femme</i>	Marie-Thérèse ARCHAMBAULT
129. <i>Les Retraites fermées</i>	Dr Joseph GAUVREAU

L'ŒUVRE DES TRACTS

(Suite)

- | | |
|--|---|
| 130. <i>Le B. Albert le Grand</i> | R. P. RICHER, O. P. |
| 131. <i>La Tempérance</i> | S. G. Mgr COURCHESNE |
| 132. <i>Les Bénédictins</i> | Dom Léonce CRENIER, O. S. B. |
| 133. <i>La Médaille miraculeuse</i> | R. P. PLAMONDON, S. J. |
| 134. <i>La Première Missionnaire des Religieuses du Sacré-Cœur</i> | R. S. C. J.
Sr Marie du Rédempteur, S.G.C. |
| 135. <i>Mère Bruyère</i> | |
| 136. <i>La Formation d'une élite chez la jeunesse féminine</i> | Marguerite BOURGEOIS
C.-J. MAGNAN |
| 137. <i>L'Eucharistie et la Charité</i> | Une Religieuse de Sainte-Croix |
| 138. <i>T. R. P. Basile-Antoine-Marie Moreau</i> | S. G. Mgr COURCHESNE |
| 139. <i>La Tempérance — II</i> | E. S. P. |
| 140. <i>Le Communisme au Canada</i> | E. S. P. |
| 141. <i>L'Ouvrier en Russie</i> | E. S. P. |
| 142. <i>L'Action catholique</i> | Mgr Eugène LAPOINTE |
| 143. <i>La Russie en 1930</i> | Dr Georges LODYGENSKY |
| 144. <i>Le Scoutisme canadien-français</i> | R. P. Paul BÉLANGER, S. J. |
| 145. <i>L'Aumône</i> | Mgr Charles LAMARCHE |
| 146. <i>Le monument du Soutenir canadien</i> | L'hon. Rodolphe LEMIEUX |
| 147. <i>Les Troubles scolaires de la Saskatchewan</i> | R. P. TAVERNIER, O. M. I. |
| 148. <i>L'Offensive soviétique</i> | René HENTSCH |
| 149. <i>Directives à la Jeunesse</i> | S. S. Pie XI |
| 150. <i>L'Heure catholique</i> | S. Exc. Mgr DESCHAMPS |
| 151. <i>Cinquante ans de retraites fermées</i> | R. P. Louis DASSONVILLE, S. J. |
| 152. <i>Les Jésuites en Espagne</i> | XXX |
| 153. <i>Un groupe de jeunesse catholique</i> | Abbé Aurèle PARROT |
| 154. <i>La Sanctification du dimanche</i> | XXX |
| 155. <i>Le petit nombre des Catholiques</i> | R. P. GIBERT, S. J. |
| 156. <i>Encyclique « Caritate Christi compulsi »</i> | S. S. PIE XI |
| 157. <i>Les Dangers des vacances</i> | Abbé Georges PANNETON |
| 158. <i>La Société St-Vincent-de-Paul à Montréal</i> | J.-A. JULIEN |
| 159. <i>Le Malaise économique</i> | Nos Evêques |
| 160. <i>Les saints Jésuites canadiens</i> | R. P. TENNESON, S. J. |
| 161. <i>Les Retraites fermées au Canada</i> | Léo PELLAND |
| 162. <i>Vers la guerre</i> | XXX |
| 163. <i>Les Carrières — I</i> | Mgr PÂQUET - P. L. LALANDE, S. J. |
| 164. <i>L'Année sainte</i> | S. S. PIE XI |
| 165. <i>Les Carrières — II</i> | A. PERRAULT, C.R. - J. SIROIS, N.P. |
| 166. <i>L'Action internationale des Sans-Dieu</i> | E. S. P. |
| 167. <i>Les Carrières — III</i> | Dr J. GAUVREAU - A. MAILHIOT |
| 168. <i>Les Carrières — IV</i> | Abbé A. VACHON - A. BÉDARD |
| 169. <i>Encyclique « Dilectissima Nobis »</i> | S. S. PIE XI |
| 170. <i>Le Message de Jésus... Ses sources — I</i> | R. P. L. A. TÉTRAULT, S. J. |
| 171. <i>L'Héroïque Aventure</i> | R. P. Gérard GOULET, S. J. |
| 172. <i>Les Carrières — V</i> | A. CHAMPAGNE - P. JONCAS |
| 173. <i>La Famine en Russie</i> | CILACC |
| 174. <i>Les Carrières — VI</i> | A. RIOUX - A. GODBOUT |
| 175. <i>Catéchisme abrégé d'Action catholique</i> | Abbé Georges THUOT |
| 176. <i>Le Message de Jésus... Ses sources — II</i> | R. P. L.-A. TÉTRAULT, S. J. |
| 177. <i>L'Eglise de Rome et les Eglises orientales</i> | Abbé J.-A. SABOURIN |
| 178. <i>Les Carrières — VII</i> | E. L'HEUREUX - A. LÉVEILLÉ |
| 179. <i>Un Monastère de Bénédictines au Canada</i> | R. P. Paul DONCŒUR, S. J. |
| 180. <i>Les Amicales féminines</i> | Abbé Georges THUOT |
| 181. <i>Quelques réflexions sur l'Apostolat laïque</i> | S. Exc. Mgr COURCHESNE |
| 182. <i>Causeries religieuses</i> | R. P. BROUILLET, S. J. |
| 183. <i>L'Apostolat</i> | J. SYLVESTRE - A. PROVENCHER |
| 184. <i>Pour le plein rendement des Retraites fermées</i> | E. MATHIEU - M. CHARTRAND |
| 185. <i>Mgr Provencher</i> | R. P. Alexandre DUGRÉ, S. J. |
| 186. <i>Les Carrières — VIII</i> | E. MINVILLE - A. LAURENDEAU |
| 187. <i>Saint Jean Bosco</i> | P. René GIRARD, S. J. |
| 188. <i>Les Sans-Dieu en Russie</i> | PRO DEO |
| 189. <i>La Retraite fermée et les jeunes</i> | Jean-Paul VERSCHULDEN |
| 190. <i>Armand La Vergne</i> | XXX |
| 191. <i>Les Bx Martyrs Jésuites du Paraguay</i> | R. P. Tenneson, S. J. |

* Les brochures précédées d'un astérisque sont épuisées

Prix: 10 sous l'unité franco; \$6.00 le cent; \$50.00 le mille; port en plus
Condition d'abonnement: \$1.00 pour douze numéros consécutifs.

L'ACTION PAROISSIALE, 4260, rue de Bordeaux, Montréal — Tél. Amherst

90099